

L'occupation du sol dans les agences d'urbanisme

Marc Lauffer⁽¹⁾
Pierre Lavergne⁽²⁾
Julien Ravenel⁽³⁾



Les agences d'urbanisme mobilisent une grande diversité de données pour élaborer l'inventaire de leur occupation du sol.

Alors que la plupart des agences d'urbanisme ne détiennent pas d'information sur l'occupation du sol (OS), certaines se sont engagées dans la constitution de leurs propres données.

Urba Lyon : l'image satellite

Confrontée à l'extension de son territoire de compétence, l'agence d'urbanisme de Lyon est dotée d'une OS depuis 2000 pour le suivi des espaces ruraux. L'OS est fondée sur des images SPOT Thema acquises avec les agences de Grenoble et de Saint-Étienne, pour un territoire de 15 000 km². La première OS réalisée par Urba Lyon comportait deux niveaux de nomenclature et s'est enrichie, dès 2005, d'un troisième, plus précis dans la qualification des espaces urbains. L'existence de cette OS s'est révélée indispensable dans la démarche inter-Scot de la région métropolitaine lyonnaise, promouvant, depuis 2004, un dialogue entre documents de planification à l'échelle de 11 Scot, de Saint-Étienne aux étangs de la Dombes.

Caen : des données validées collectivement

Pour l'agence d'urbanisme de Caen-Métropole (Aucame), la création d'une OS a été concomitante à l'élaboration du Scot Caen-Métropole. L'Aucame s'est inspirée de l'expérience de l'IAU îdF pour réaliser une OS de 21 postes, réduits à 13 et 3 postes pour les deux niveaux de lecture les plus synthétiques. Cette information est établie par interprétation de photographies aériennes réalisées en 2006. L'expertise de l'agence et, surtout, un travail de correction et de validation par

Adossées à des agglomérations, des régions et parfois même à l'État, les 54 agences d'urbanisme françaises disposent de moyens financiers et humains très différents. Elles font néanmoins face à un besoin commun : depuis la loi Grenelle II, elles ont l'obligation de réaliser un bilan de la consommation des espaces agricoles, boisés et naturels pour les documents d'urbanisme dont elles assument souvent l'élaboration : les schémas de cohérence territoriale (Scot).

l'ensemble des collectivités couvertes, ont permis de faire connaître et partager l'OS, mais aussi d'affiner la donnée et de l'actualiser pour une couche datée de 2009. L'Aucame a depuis produit une OS de 2001 et réalise actuellement, selon le même processus, une mise à jour à partir d'une orthophotographie de 2012.

Montbéliard : une démarche pragmatique

En 2012, l'agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard a constitué deux couches d'occupation du sol datées 2000 et 2010. Les sources mobilisées⁽⁴⁾ ont permis d'établir un MOS simplifié distinguant les espaces agricoles, forestiers, naturels et artificialisés. Cette première expérience a constitué un support de suivi synthétique de l'évolution de l'artificialisation des espaces à l'échelle de l'agglomération (Scot), mais aussi des communes (PLU), grâce à des fiches communales mises à la disposition de la population et des élus. Pour assurer le suivi du nouveau Scot Nord Doubs, l'agence d'urbanisme s'engage dans un nouveau projet d'OS en s'inscrivant dans la démarche expérimentale OS grande échelle, lancée par l'IGN. À terme, ce projet national offrira à l'ensemble des collectivités et des agences d'urbanisme les moyens de répondre aux exigences de la loi Grenelle II. Si la plupart des agences d'urbanisme disposant d'une OS sont associées à cette démarche, certaines pensent conserver leur propre OS afin de disposer d'une observation continue et précise, tout en rendant leurs données compatibles avec l'OS nationale pour faciliter les comparaisons.

(1) Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise (Urba Lyon).

(2) Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard (Adu).

(3) Agence d'urbanisme de Caen-Métropole (Aucame).

(4) PCI-Vecteur 2000 et 2010, orthophotographie de 2000, IGN BD TOPO[®], registre parcellaire graphique 2010, notamment.